

# Document d'informations clés

## OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## PRODUIT

**Nom du produit :** Fage Pernet

**Code ISIN :** FR0007051933 (part C) - FR0007471461 (part D)

**Nom de l'initiateur du produit :** Mansartis Gestion

**Contact :** 8, place Vendôme 75001 Paris – +33 1 42 96 10 70 – [global@mansartis.com](mailto:global@mansartis.com)

**Site internet :** [www.mansartis.com](http://www.mansartis.com)

**Autorité compétente :** Ce fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Mansartis Gestion est agréée en France et réglementée par l'AMF.

**Dépositaire :** CACEIS Bank

**Document mis à jour le :** 9 février 2024

**Avertissement :** Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

## EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** FIA

**Durée :** Le FCP a été créé le 07 novembre 1994 et sa durée d'existence prévue est de 99 ans.

**Objectif :** Le FCP a pour objectif, à travers une gestion diversifiée et sur un horizon d'investissement de 5 ans, la recherche d'une performance de long terme par une gestion discrétionnaire.

Le FCP investit principalement sur les marchés actions, dans l'univers des grandes et moyennes capitalisations cotées sur les principaux marchés internationaux, mais aussi sur les marchés de taux.

Le FCP fait l'objet d'une gestion active et diversifiée. La sélection de titres est le reflet des convictions et des anticipations du gérant. La priorité est donnée aux valeurs affichant une croissance forte et durable, une structure financière saine, des dirigeants qualifiés et ayant une stratégie claire selon l'analyse de la SGP. L'allocation d'actif (répartition entre actions des différentes zones géographiques, obligations et produits monétaires) résulte de décisions collégiales de l'équipe de gestion, après analyse de la conjoncture économique internationale.

L'actif du FCP est investi en permanence entre 40% et 65% de son actif net sur les marchés d'actions de grandes et moyennes capitalisations (détenues directement ou par l'intermédiaire d'OPC). Les actions des pays émergents, Asie du sud-est, Europe de l'est, Amérique centrale et du sud ne peuvent pas représenter plus de 15% de l'actif net du FCP. Le FCP pourra détenir, dans la limite de 60% de l'actif net, tout type d'obligations ou tout titre de créances négociables à l'exception des obligations convertibles contingentes (détenus directement ou par l'intermédiaire d'OPC). Les investissements seront effectués

sur des obligations d'États de l'OCDE, du secteur public ou d'émetteurs privés dont le siège social est basé dans un pays de l'OCDE, et sur tout type de maturité à l'exception des obligations perpétuelles.

Le FCP pourra investir dans des titres négociables à court terme et à moyen terme dont le rating minimum est A-3 (Standard & Poor's et Fitch) ou P-3 (Moody's) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion. En cas de dégradation d'un titre en catégorie haut rendement, la gestion se réserve le droit de conserver le titre sous réserve de documenter cette décision. Le recours aux agences de notation n'est pas systématique mais sera pris en compte dans l'analyse, au même titre que d'autres éléments, afin d'évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider le cas échéant de leur acquisition ou de leur vente.

Le risque de change est limité à 50% de l'actif net.

Le FCP prend en compte les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance dans la détermination de son univers d'investissement et dans la sélection de valeurs.

**Indice de référence :** Le FCP n'a pas d'indice de référence.

**Investisseurs visés :** Tous souscripteurs qui souhaitent diversifier leur patrimoine.

**Affectation des revenus :** La part C capitalise ses revenus, la part D distribue ses revenus annuellement.

**Fréquence de valorisation :** Hebdomadaire

**Heure limite de centralisation des ordres de rachats/souscriptions :** L'investisseur peut demander le rachat et la souscription de parts chaque semaine jusqu'au jeudi avant 11h (hors jours fériés en France), auprès de CACEIS Bank. Il sera exécuté sur la base de la prochaine valeur liquidative.



### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le FCP. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et de différentes périodes d'investissement.

Montant investi 10 000 EUR	<i>Si vous sortez après 1 an</i>	<i>Si vous sortez après 5 ans</i>
<b>Coûts totaux</b>	603 EUR	1 203 EUR
<b>Incidences des coûts annuels</b>	6,1 %	2,2% chaque année

### Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique :

- L'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- La signification des différentes catégories de coûts.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts ; ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Coûts ponctuels		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	5% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez	500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents		
Coûts de transaction	0,06% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	6 EUR
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,02% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	102 EUR
Coûts accessoires		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

### COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La période de détention recommandée est de 5 ans au minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement. Les parts de ce produit financier sont des supports de placement à moyen terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification de son patrimoine. Les rachats sont possibles hebdomadairement. La sortie n'entraîne ni frais particulier ni pénalité et doit être dans la mesure du possible anticipée compte tenu de la nature long terme du placement en actions.

### COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement de la société Mansartis Gestion. Pour toute réclamation, vous pouvez contacter Mansartis à l'adresse email : [global@mansartis.com](mailto:global@mansartis.com) ou par courrier à l'adresse suivante : Mansartis Gestion - 8 place Vendôme – 75001 Paris.

### AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Le prospectus et le rapport trimestriel du FCP ainsi que le dernier prix connu de ses parts sont disponibles sur votre espace extranet personnel. Le rapport annuel du FCP est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion. Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : <https://www.mansartis.com/fr/esg>